



## COMPTE-RENDU

### DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2007

**Etaient présents : Dr Georges FORTIER, M. GAUTHIER Robert, Mme LE BRIZ Yamina, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GRARE Jacques, Mme LE BRIS Joëlle, M. CHAUVEL Régis, M. SAVIGNARD Gérard, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, M. ROBINEAU Jean-Noël, M. VERDON Richard, M. JAUNAY Pierre, M. REUILLON J-Jacques, Mme THIBAUT Christine, Mlle MORISSET Carole, M. CHAMORET Jacques, M. BEAUGÉ Henri, Mme CAPPELLE Françoise, M. OMONT Jean-Claude, Mme BALLET Chantal.**

**Absents excusés : Mme PONTLEVOY Viviane (pouvoir à M.GAUTHIER), Mme RAMILLON Corinne (pouvoir à M.GRARE), Mme BERTHELOT Isabelle, M. CANTIN Christian, Mme NIOT Carole.**

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. Mme Joëlle LE BRIS est nommée secrétaire.

### POINT I - COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 15 février 2007

- Question de M. CHAMORET sur le stationnement place Balzac.
- Mme BAROU donne un rendez-vous sur place.
- M. OMONT demande, à propos du point IV, la possibilité de citer les personnes qui s'abstiennent de voter.
- Le Maire lui répond qu'il faut se référer au règlement du Conseil. S'il le permet, ce sera fait.
- M. BISSON donne réponse à M. OMONT à la question posée à propos de la révision du P.L.U. de La Croix-en-Touraine et de la capacité de la station d'assainissement à recevoir les eaux usées.

Sans autres observations, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

.../...

## POINT II - COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

### ① COMMISSION URBANISME : Réunion du 13 mars 2007

#### **Demandes de permis de construire**

<b>Demandeur</b>	<b>Objet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Avis</b>
CURASSIER Gérard	Constr. Garage appenti	57, rue de la Taille St-Julien	Favorable (S/réserve du Matériau de couverture utilisé)
SCI JONAT	Extension bâtiment artisanal	Rue du Ct J. Yves Cousteau	Favorable
Commune de Bléré	Création de 2 salles de classe	Place Balzac	Favorable
LIMOUZIN Sophie	Maison d'habitation	Rue de la Croix de Beauchêne	Favorable
MORTIER BERTIN Klaus	Véranda 30 m <sup>2</sup>	15, rue de Luzillé	La forme ne s'intègre pas au bâti principal
PAILLAT Jacqueline	Réhabilitation en 2 logements	9, rue Henri Dunant	Favorable

#### **Demandes de certificats d'urbanisme**

MOREAU Jacques	Terrain constructible	Le Grand Jardin	Défavorable /accès insuffisant
Cts DEROUET	Terrain constructible	La Croix de Beauchêne	Favorable
Cts CAPELLE/ GILE/ DOVI	Terrain constructible	23, rue Charles-Simon	Favorable
GIROLLET Michel	Terrain constructible	Rue de la Touche	Favorable
MAGNAN Jacques	Terrain constructible	Rue de Malétrenne	Favorable

#### **Déclarations de Travaux**

DUMONT Guillaume	Réfection toiture / pose vélux	2, rue P.L. Courier	Favorable (avis ABF)
POLLET Jean-Luc	Clôture	58, rue de la X de Beauchêne	Favorable
POPIEUL F/ SAVIGNY N.	Piscine	Rue du Grand Jardin	Favorable
GUIGNON Alain	Réfection toiture	8, rue Jules Boulet	Favorable
BELAY Gilles	Piscine	17, chemin d'Espagne	Favorable
LIONNAIS Jean-Marc	Piscine hors sol	1, rue de la Haute Roche	Favorable
POCOCK Marc	Clôture	27, rue du Clos Ferrand	Favorable
JULIEN Jean-Marie	Modifications ouvertures	2, rue de la Haute Borne	Favorable
PECARD Elisabeth	Ravalement façade (PACT)	6, rue de Loches	Favorable
PROUTEAU Nicolas	Clôture	Chanteloup	Favorable
COMMUNE DE BLERE	Abris de jardins p/Jardins ouvriers	St-Julien	Favorable

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction des dossiers par la D.D.E.

\*\*\* Sans observations, le Conseil Municipal entérine les avis de la Commission.

### ② AFFAIRES CULTURELLES : Réunion du Mercredi 13 mars 20h 30

1) Carnaval - Rappel de la manifestation et du déroulement du défilé.

.../...

## **2) Festivités du 13 et 14 juillet**

Reconduction de la retraite aux flambeaux, bal avec Michel Ville place Ch. Bidault le 13 juillet. Concert par l'Orchestre d'Harmonie et feux d'artifice le 14 juillet.

## **3) Théâtre d'octobre**

La pièce retenue par la commission est « les vacances de Josepha » de Dany Laurent avec Danièle Evenou (6000 € HT).

## **4) Spectacle pyrotechnique de fin d'année**

Date retenue : Samedi 15 décembre.

La Sté Pyro Concept semble à nouveau être en mesure de nous présenter ce conte de Noël avec décors, lumières, son, effets spéciaux, personnages en peluches et la fée Galliana. Elle sera donc sollicitée pour la somme de 4 500 € TTC.

## **5) Etude des demandes de subvention**

Quelques commentaires préliminaires concernant les Trois plus gros postes des propositions qui vont suivre :

### **SGB**

L'augmentation de la subvention proposée pour 2007 s'explique par l'intégration du karaté et de la gymnastique volontaire, ce qui représente environ un coût de 4 000€.

Si l'on considère une augmentation de 2 % de l'aide apportée par la commune, soit 1 000 €, la subvention globale pour 10 disciplines comptabilisant 1210 licenciés est donc proposée à 49 000 €.

Le handball, suite à la montée de l'équipe féminine en National 3 a nécessité de nombreux déplacements et arbitrages. La CCBVC sollicitée n'ayant pas répondu, il est demandé à chaque commune une participation exceptionnelle au prorata du nombre d'habitants. Pour Bléré : 3 100 €.

### **Ecole de Musique**

192 élèves 16 disciplines et 4 formations : orchestre, jazz, ensemble de cuivres et chorale.

Subvention requise en fonction des 79 inscrits blérois : 26 800 €.

En 2006 : versement de 34 500 € pour compenser le non versement de certaines communes et permettre à l'école de Musique de vivre. Proposition 2007 : 35 000 €.

### **Centre Socioculturel**

Seul le prévisionnel MJC a été présenté car 2007 sera une année de transition. Le CLSH a reçu le montant de sa subvention (4 500 €) en Novembre 2006 pour combler un besoin de trésorerie et le Multi accueil RAM doit faire l'objet d'une aide particulière.

**Proposition des sommes à allouer pour l'année 2007** compte tenu des renseignements fournis par les associations (courriers, bilans financiers, rapports d'activités), ainsi que des projets connus des Membres de la Commission.

.../...

**Pour mémoire sommes versées****Proposition**

<b>Associations</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
FNDIRP (Floréal Barrier)	65	75	80	100	100
Amicale des Médailleurs Militaires	65	75	80	100	100
Prévention routière	130	135	140	145	150
Jumelage Bléré-Guily-Teskawt	200	200	200	200	200
Jumelage Bléré-Garrel	385	385	400	400	410
ASSAD (Ass. Soins et Services à Domicile)	1 400	1450	1 500	1500	1 550
Association des Paralysés de France	260	260	260	280	280
Coopérative scolaire + USEP	1 300	1300	1350	1350	1 350
Classe de Mer ou <i>Projet d'Ecole</i>	600	600	650+350	650	650
Maison des Jeunes	40 000	42 000	43 000	44 000	45 000
Animation d'été (M.J.C.)	1 375	1 500	1 650	1650	2 000
Bibliothèque de Bléré (MJC)	1 275	1 500	1650	1650	2 000
Comice agricole (0,35 F par habitant) <i>0,05 euro</i>	233	233	233	233	233
Vélo-Club Blérois	1 750	1 800	1 850	1 900	1 950
Société protectrice des animaux	250	250	250	250	250
Multisports	39 000	41 000	42 500	44 000	49 000
* aide except. Handball					3 100
Transport foot	3 100	3 100	3 100	3 100	3 100
Ecole de musique et Chorale	31 000	32 750	34 000	34 500	35 000
Orchestre d'Harmonie	2 500	2 500	2 600	2 600	2 700
* Wallerfangen * <i>Concours déplaçts</i>	1 500	-			1 700
Centre de loisirs sans hébergement	3 900	4 000	4 500	4 500	Versé
Sté de pêche APPMA	160	170	170	170	170
Association Coup de Pouce	1 500	1 600	1 700	1 800	1 900
Amicale du Personnel Communal	3 600	3 700	3 750	3 800	3 850
ADAVIP (Aide aux victimes infractions pénales)	500	550	600	600	600
Culture et Loisir blérois	650	650			
Association Valchantray Bateau Ville de Bléré	800	500	500	500	500
Cher en Scène		1 000	800		800
Mouvement Vie Libre	100	100	100	150	150
Croix Rouge (portage des repas)	100	100	100	150	200
AFTADEL	200	200	200	200	200
Secours Catholique	100	100	100	100	100
Banque Alimentaire			200	200	320
* Ecole Marie Curie (1 enfant CLIS)					50
				Total :	<b>159 663</b>
RESERVE POUR AIDE EXCEPTIONNELLE					
TOTAL demandé	<b>145 000</b>	<b>150 000</b>	<b>153 000</b>	<b>155 000</b>	<b>160 000</b>

\* subvention exceptionnelle

- **M. GRARE** précise que la subvention exceptionnelle versée au Club de Handball est un geste d'encouragement à sa montée en 3<sup>ème</sup> division. Il aurait aimé que d'autres communes suivent.

**\*\*\* Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

.../...

③ **COMMISSION des AFFAIRES SCOLAIRES et SPORTIVES**

**REUNION du LUNDI 19 MARS 2007**

**Sujets abordés :**

**AFFAIRES SCOLAIRES :**

**Ecole Maternelle Jeanne Lecourt**

\* **Conseil d'école du 6 février 2007 :**

- **Nouveau Projet d'école :**

☒ Ce projet d'une durée de 3 ans comporte 3 axes :

- Développer le goût de lire
- Découvrir la culture scientifique
- Aider les enfants en difficultés

\* **Risque de fermeture d'une classe :**

- Ce risque a été levé par l'inspection académique. Il y aura donc bien 7 classes ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire

\* **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :**

- Au regard de certains « Risques Majeurs » un dossier est à compléter et à remettre pour le 15 avril au plus tard à l'Inspection Académique.

**Ecole Élémentaire Balzac**

\* **Conseil d'école du 16 février 2007 :**

- **Evaluations nationales des 6<sup>ème</sup> en septembre 2006 :**

☒ Ces évaluations ont fait ressortir des résultats très encourageant pour l'école Balzac à la fois dans les domaines du français et des mathématiques.

\* **Ouverture d'une classe :**

- Cette ouverture pressentie a été confirmée par l'inspection académique. Il y aura donc bien 11 classes ouvertes pour la prochaine rentrée scolaire plus la classe C.L.I.S.

\* **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :**

- Au regard de certains « Risques Majeurs » un dossier est à compléter et à remettre pour le 15 avril au plus tard à l'Inspection Académique.

\* **Projet d'école 2007 / 2010 :**

- Un nouveau projet, comprenant 10 thèmes a été proposé à l'inspecteur d'academie. Après retour, ce projet d'école sera validé lors d'un Conseil d'Ecole.

.../...

## Cantine

### Conseil d'administration du vendredi 9 février 2007:

\* Impayés :

- Le bilan de la scolarité 2005/2006 fait apparaître un manque à gagner de 2544.49 €

Nota : Des poursuites au tribunal de grande instance sont en cours

- Les impayés du 1<sup>er</sup> trimestre sont encore de 1211.59 €

- Le total des impayés du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre 2007 se montent à 4565.89 €

\* PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

- Au regard de certains « Risques Majeurs » un dossier est à compléter et à remettre pour le 15 avril au plus tard à l'Inspection Académique.

## AFFAIRES SPORTIVES :

### SGB :

\* Intégration de la Gymnastique Volontaire :

- Après cette intégration, la SGB se compose de : 10 sections sportives et 1210 licenciés dont seulement 47% sont Blérois.

Rappel des sections sportives et de leurs effectifs :

☒ Gymnastique :	98	☒ Karaté :	23
☒ Tennis de Table :	47	☒ Handball :	289
☒ Football :	175	☒ Nautisme :	53
☒ Tennis :	251	☒ Volley-ball :	22
☒ Judo :	185	☒ Gymnastique Volontaire :	67

\*\*\* **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la Commission.**

-----

## POINT III – AFFAIRES FINANCIERES

### APPROBATION DES BUDGETS 2007 - COMMUNE / SERVICE EAU / SERVICE ASSAINISSEMENT

Les budgets ont été présentés à la Commission de finances le 20 mars 2007. Etaient présent(e)s MM Fortier, Gauthier, Chauvel, Morelli, Bisson, Grare, Mmes Omnès, Barou, Cappelle, Mme Gouguet, Mlle Goubet. Absent(e)s excusé(e)s Mmes Ballet (remplacée par Mme Cappelle), Morisset, Le Briz, Le Bris, M. Tessier.

**Après lecture et commentaire des budgets par Monsieur le Maire, la Commission a émis un avis favorable.**

**A-1/ Le budget de la Commune s'équilibre à 9 782 899 €, selon la répartition suivante :**

- section de fonctionnement : **4 088 042 €**  
 - section d'investissement : **5 694 857 €**

→ **Le budget est adopté à l'unanimité des votants - 4 abstentions (MM. OMONT, CHAMORET, BEAUGÉ, Mme CAPPELLE)** .../...

**A-2/ Le budget du service eau** s'équilibre à **1 027 040 €**, selon la répartition suivante :

- section de fonctionnement : **325 000 €**
- section d'investissement : **702 040 €**

→ **Le budget est adopté à l'unanimité des votants - 4 abstentions (MM. OMONT, CHAMORET, BEAUGÉ, Mme CAPELLE) :**

**A-3/ Le budget du service assainissement** s'équilibre à **1 788 560 €**, selon la répartition suivante :

- section de fonctionnement : **543 800 €**
- section d'investissement : **1 244 760 €**

→ **Le budget est adopté à l'unanimité des votants - 4 abstentions (MM. OMONT, CHAMORET, BEAUGÉ, Mme CAPELLE)**

## **B/ IMPOTS LOCAUX / VOTE DES TAUX 2007**

### **VOTES DES TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le taux des taxes locales. Depuis l'année 2001, le vote ne porte que sur les trois taxes suivantes :

- la taxe d'habitation
- la taxe sur le foncier bâti
- la taxe sur le foncier non bâti

Le vote de la taxe professionnelle est de la compétence de la Communauté de Communes qui reverse une partie du produit par le biais d'une dotation de transfert (ART 7321 en recette de fonctionnement : Fiscalité reversée) pour un montant 2007 de 895 600€, montant supérieur à 2006 de 72 450€ .

Le montant de cette fiscalité reversée correspond au montant de la T P 2000 déduction des charges transférées à la communauté de communes. A partir de 2006 les charges transférées à la communauté de communes pour la gestion des déchetteries ont été compensées par la recette provenant de la redevance des OM mise en place, donc la fiscalité reversée a été abondée de cette somme.

### **I / EVOLUTION DES BASES D'IMPOSITION**

L'évolution du produit est de 4.03 % par rapport à 2006. Cette évolution est due à la variation nominale des bases conjuguée par la variation physique.

#### **A/ Variation nominale des bases**

La loi de finances rectificative 2006 a prévu une revalorisation forfaitaire des bases comme suit :

- Taxe d'habitation : + 1,8 %
- Taxe foncière : + 1,8 %
- Foncier non bâti : 0

.../...

**B/ Variation physique des bases**

La variation physique des bases découle de l'augmentation de la matière imposable pour chacune des taxes, c'est ce qui représente la richesse fiscale supplémentaire..

Cette richesse fiscale est déterminée à partir des bases notifiées par les services fiscaux, déduction faite de l'évolution nominale.

- T H        + 1.72 % ( 3.52% - 1,8 %)
- F B        + 3.02 % ( 4.82 % - 1,8 %)
- F N B     + 1.64%

- \*Allègement par l'état de 20 % de la taxe foncière non bâtie en faveur des exploitations agricoles, le manque à gagner pour la collectivité est compensé par l'Etat à hauteur de 13 022 € pour 2007.

**II/ VOTE DU PRODUIT**

Le produit total espéré pour 2007 en conservant les mêmes taux est de 1 212 962€ .

C'est cette hypothèse qui a été retenue pour l'équilibre du budget 2007.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver le vote des Taux identiques à ceux de 2006.

- T H    : 13.80 %
- F B    : 15.57 %
- F N B : 52.86 %

**\*\*\* Le Conseil Municipal, vu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des votants - 3 abstentions (MM. OMONT, BEAUGÉ, Mme CAPELLE), de fixer comme suit le taux des impôts locaux pour l'année 2007 :**

- **taxe d'habitation :**                                **13,80 %**
- **taxe sur le foncier bâti :**                        **15,57 %**
- **taxe sur le foncier non bâti :**                    **52,86 %**

**C/ TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – ANNEE 2007**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête comme suit le tableau des effectifs du personnel communal :

Grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
<b>Filière administrative</b>				
Attaché territorial	A	1	1	
Attaché principal	A	1		
Rédacteur territorial	B	1	1	
Adjoint adm principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	2	
Adjoint adm principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	3	
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C	3		
Agent administratif qualifié	C	1	1	

<b>Filière médico-sociale</b>				
ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	C	1		
ATSEM 2 <sup>ème</sup> classe	C	5	2	
<b>Filière technique</b>				
Ingénieur subdivisionnaire	A	1		
Technicien supérieur	B	1		
Contrôleur de travaux en chef	B	1	1	
Agent de maîtrise	C	1	1	
Agent de salubrité	C	1	1	
Agent de salubrité qualifié	C	2	2	
Agent de salubrité principal	C	1	1	
Agent des services techniques	C	23	21	2
Agent gestionnaire centre culturel	C	1	1	
Agent technique	C	1	1	
Agent technique qualifié	C	4	2	
Agent technique en chef	C	1		
<b>Police municipale</b>				
Brigadier-chef principal	C	1		
Brigadier-chef	C	1	1	
<b>Contrats de droit privé</b>				
Contrat d'adaptation à l'emploi			5	
Contrat d'avenir		10	4	

## **D/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

### **- CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS – ANNEE 2007**

Le Conseil Municipal devra se prononcer sur le montant des subventions à verser aux associations pour l'année 2007 en fonction des propositions de la Commission des Affaires Culturelles.

Le Conseil devra également autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec les associations qui perçoivent une subvention supérieure à 23 000 €, à savoir la Maison des Jeunes et de la Culture, la Société de Gymnastique de Bléré et l'école de musique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **entérine** les propositions de la Commission des Affaires Culturelles pour les subventions 2007, conformément au tableau ci-dessous :

.../...

<b>Associations</b>	<b>2007</b>
FNDIRP (Floréal Barrier)	100
Amicale des Médaillés Militaires	100
Prévention routière	150
Jumelage Bléré-Guily-Teskawt	200
Jumelage Bléré-Garrel	410
ASSAD (Ass. Soins et Services à Domicile)	1 550
Association des Paralysés de France	280
Coopérative scolaire + USEP	1 350
Classe de Mer ou <b>Projet d'Ecole</b>	650
Maison des Jeunes	45 000
Animation d'été (M.J.C.)	2 000
Bibliothèque de Bléré (MJC)	2 000
Comice agricole (0,35 F par habitant) <b>0,05 euro</b>	233
Vélo-Club Blérois	1 950
Société protectrice des animaux	250
Multisports	49 000
* aide except. Handball	3 100
Transport foot	3 100
Ecole de musique et Chorale	35 000
Orchestre d'Harmonie	2 700
* Wallerfangen * <b>Concours déplacements</b>	1 700
Sté de pêche APPMA	170
Association Coup de Pouce	1 900
Amicale du Personnel Communal	3 850
ADAVIP (Aide aux victimes infractions pénales)	600
Association Valchantray Bateau Ville de Bléré	500
Cher en Scène	800
Mouvement Vie Libre	150
Croix Rouge (portage des repas)	200
AFTADEL	200
Secours Catholique	100
Banque Alimentaire	320
* Ecole Marie Curie (1 enfant CLIS)	50
<b>TOTAL</b>	<b>159 663</b>
RESERVE POUR AIDE EXCEPTIONNELLE	
TOTAL demandé	<b>160 000</b>

- **autorise** Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture, la Société de Gymnastique de Bléré et l'école de musique.

.../...

## **E/ ADMISSION EN NON-VALEUR – RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT**

La Commune a émis un titre de recette (n° 21 du 24 juillet 2006) à l'encontre d'un riverain de la route de Tours pour des travaux de raccordement au réseau d'assainissement. Malgré les nombreuses relances effectuées par Monsieur le Trésorier, ce titre reste impayé au 1<sup>er</sup> mars 2007, et nous sommes contraints de reconnaître l'insolvabilité du créancier.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'admission en non-valeur de ce titre de recette.

**\* Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'admission en non-valeur du titre de recette n° 21 émis le 24 juillet 2006 sur le budget du service assainissement.**

## **POINT IV - AVIS SUR LA DENOMINATION DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE**

Il est demandé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur la dénomination de la Maison de la Petite Enfance. Après consultation des membres de l'Association et des parents utilisateurs de la structure, le nom retenu est « A L'ABORD'AGE ».

A la demande du Conseil d'Administration du Centre Socio-Culturel, le Conseil Municipal doit se prononcer sur cette appellation.

**\*\*\* Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

## **POINT V : AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNER UN PERMIS DE DEMOLIR ET UNE DECLARATION DE TRAVAUX - Chaufferie rue de la Serine**

Le Conseil Municipal doit autoriser M. le Maire à signer la demande de permis de démolir d'un local chaufferie situé sur l'aire des anciennes écuries Hervé en cours de démolition et la déclaration de travaux pour une reconstruction près du local Judo.

**\*\*\* Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

## **POINT VI : AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR PRESENTER UN DOSSIER DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL ET DU CONTRAT DE PAYS**

- a. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à présenter une demande de subvention dans le cadre du Contrat de Pays pour la réhabilitation du Moulin des Aigremonts 2<sup>ème</sup> tranche : montant des travaux estimé à 100.000 €.

**\*\*\* Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

- b. Pour la rampe du Pont dans le cadre des travaux de rénovation de la rue des Déportés, le montant des travaux s'élève à 82.400 € HT auquel il faut ajouter les honoraires de l'Architecte qui représente un taux de 10 %.

**\*\*\* Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général.**

.../...

## V. QUESTIONS DIVERSES

Avis sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de La Croix-en-Touraine.

- **Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

## INFORMATIONS DIVERSES :

- M. GAUTHIER propose une visite des locaux scolaires et périscolaires le samedi 14 avril à 10 H sur place.
- M. OMONT pose des questions sur la circulation et le stationnement rue du Port, face au local Croix-Rouge.
  - \* Ce point sera examiné par la Commission Circulation.
- **L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.**